

Abidjan, le 18 avril 2019

**INDEX Tecnicas Expansivas**

Objet :

Je vous informe par la présente que la société SOS Boulonnerie en Côte d’Ivoire a été créée en Juin 2015 par deux actionnaires, Messieurs Emmanuel Roucher et moi-même, Dominique Gouvernayre qui détenons chacun 50 % des parts de la société.

Le financement de SOS Boulonnerie s’est fait sur fonds propres et nous avons signé chacun une convention de compte courant avec SOS Boulonnerie.

Je vous informe que Mr Roucher est aussi actionnaire à 50 % de la société Interima au Cameroun depuis plus de 15 ans.

La société SOS Boulonnerie qui a réellement commencé ses activités de vente en 2016 possède aujourd’hui 12 salariés et a enregistré une croissance de plus de 40% en 2018 versus 2017.

Sur Q1 2019, la croissance est également de près de 30% par rapport à Q1 2018 et notre réputation sur la place d’Abidjan est désormais importante car nos produits sont tous certifiés matière.

Nous souhaitons continuer notre relation commerciale avec vous, débutée l’année dernière et qui se déroule très bien car vos produits sont de qualité et correspondent à notre stratégie de développement.

Dans l’attente de vous lire et en espérant que les difficultés du moment ne seront que passagères, je vous prie de recevoir l’expression de mes meilleures salutations.

 Dominique Gouvernayre

 Le co gérant